



DOSSIER DE PRESSE

Conférence de presse

**Concertation
Plan Climat Air Energie Territorial
du Grand Cahors**

**Mardi 10 mai 2022 - 13 h 30
Hôtel de Ville de Cahors, Salle Henri-Martin**



**RÉUNIONS
PUBLIQUES**
PLAN CLIMAT AIR
ENERGIE TERRITORIAL

Et si on agissait ensemble ?

Contact Presse :

Ville de Cahors : Claudine Brazier - Tél. 05 65 20 89 41 - cbrazier@grandcahors.fr

LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU GRAND CAHORS

sommaire

Communiqué de presse	p 3
Qu'est ce qu'un PCAET ?	p 4
Les 3 grands objectifs du PCAET pour le Grand Cahors	p 5
Une stratégie élaborée en cohérence avec les autres politiques publiques	
Le calendrier prévisionnel d'élaboration du PCAET	
Une démarche participative	p 6

COMMUNIQUÉ

Le Plan Climat Air Energie Territorial du Grand Cahors (PCAET)

Agir sur l'environnement en associant les habitants. Participez!

La loi n°2015-992 de transition énergétique pour la Croissance Verte du 17 août 2015 permet à la France de se placer à l'avant-garde de la lutte contre le dérèglement climatique et vise à renforcer son indépendance énergétique. Elle a pour objectif de réduire de 40 % ses émissions de gaz à effet de serre, de faire baisser de 30 % ses consommations d'énergie fossile pour atteindre une réduction de la consommation énergétique finale de 50 % d'ici à 2050.

En réponse à ce défi du changement climatique, **les collectivités sont engagées dans la mise en œuvre d'un Plan climat air énergie territorial (PCAET)**, un outil stratégique et opérationnel de transition énergétique, de développement économique, d'attractivité et de qualité de vie qui s'inscrit dans la filiation de la COP 21 et de la loi de transition énergétique pour la croissance verte. Il est obligatoire dans les intercommunalités de plus de 20 000 habitants à fiscalité propre.

Trois priorités pour le Grand Cahors

Après la réalisation d'un diagnostic et l'élaboration d'une stratégie avec les différents acteurs et partenaires du PCAET en 2020-2021, le Grand Cahors entame en 2022 la réalisation de son plan d'actions.

Trois objectifs prioritaires ont été identifiés :

- Tendre vers un territoire à énergie positive,
- Favoriser une économie locale bas carbone,
- Soutenir un urbanisme durable.

Parallèlement, le Grand Cahors entend mener une politique d'exemplarité en interne et tendre vers une administration bas carbone.

Les habitants et forces vives du territoire au cœur du projet

La participation des habitants et des forces vives du territoire s'inscrit au cœur des démarches d'élaboration et de mise en œuvre des PCAET. Depuis le lancement de la démarche, les habitants du Grand Cahors ont la possibilité de participer via un registre de concertation mis à disposition du public à l'accueil du Grand Cahors, 72 rue Wilson, ou en adressant un courrier au Président, ou de s'informer sur le site internet www.cahorsagglo.fr

Pour élaborer son PCAET en 2022, le Grand Cahors associe les habitants et les forces vives du territoire. Dans cette perspective, **des réunions publiques** sous forme d'ateliers participatifs thématiques sont organisées **les mardis 17 et 24 mai à Arcambal et Calamane**. Les propositions qui seront émises lors de ces temps d'échanges permettront d'alimenter le PCAET qui devrait être validé au cours du second semestre 2022 et adopté en 2023.

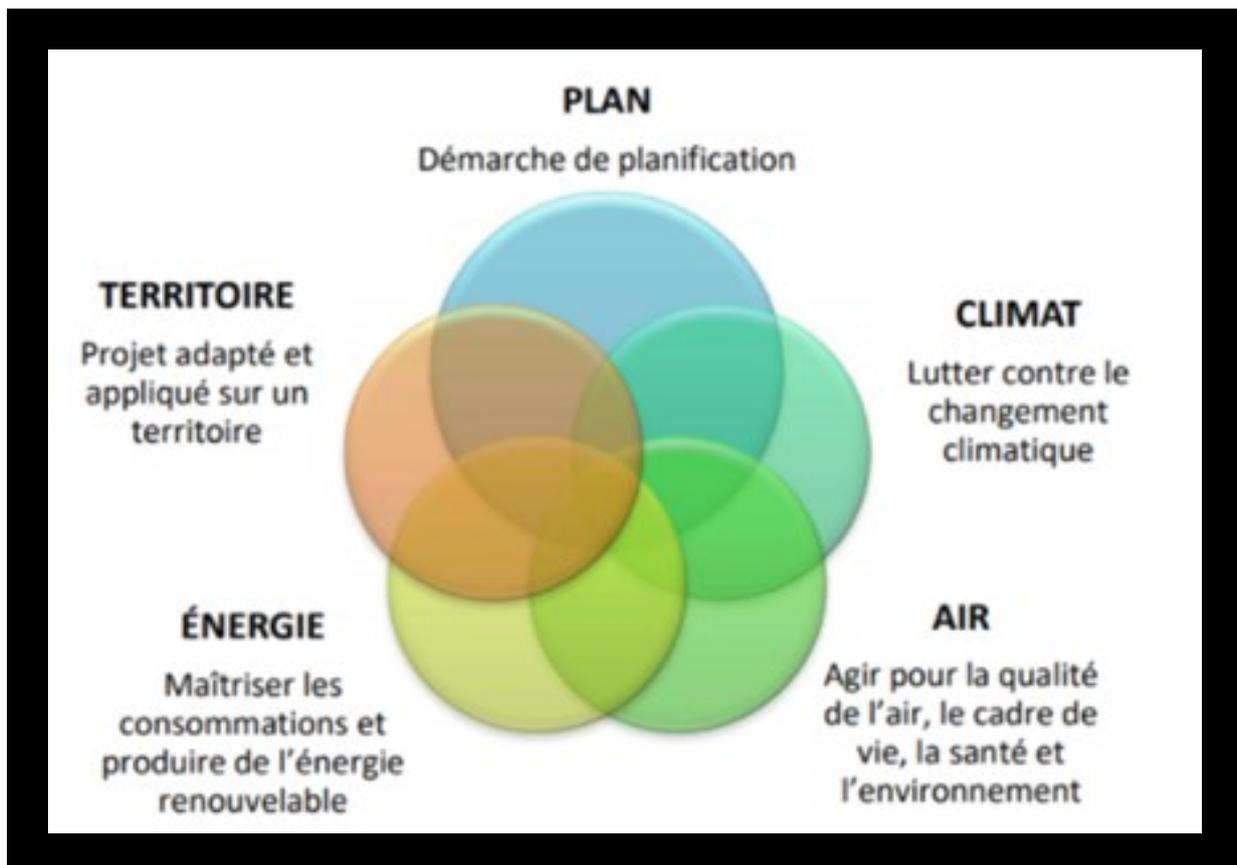
Ce plan permettra notamment « *de réduire les dépenses énergétiques et lutter contre la précarité des ménages en difficulté, favoriser les mobilités alternatives en luttant contre le tout-voiture et préserver les ressources naturelles* » précise Francesco Testa, vice-président du Grand Cahors en charge de la transition écologique.

• QU'EST-CE QU'UN PCAET ?

Le PCAET est un **projet territorial de développement durable**.

À la fois **stratégique** et **opérationnel**, il prend en compte **l'ensemble de la problématique climat-air-énergie** autour de plusieurs axes d'actions :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES),
- l'adaptation au changement climatique,
- la sobriété énergétique,
- la qualité de l'air,
- le développement des énergies renouvelables ...



Il permet de répondre aux objectifs de la transition énergétique et climatique à l'échelle du territoire de façon globale et intervient dans de nombreux domaines de compétences qui se recoupent : l'habitat, la mobilité, le développement économique, l'emploi, la gestion des espaces et des ressources naturelles, la qualité de vie...

Le PCAET est mis en oeuvre sur les bases :

- **D'un diagnostic** : état des lieux des consommations d'énergies, de la production d'énergie renouvelable, d'une analyse des émissions de gaz à effet de serre et du stockage de carbone, d'une étude de la qualité de l'air et de l'observation de la vulnérabilité du territoire face au changement climatique,
- **D'une stratégie prospective** : définition des priorités et des objectifs de la collectivité à moyen et long termes (2030 et 2050),
- **D'un programme** : actions à mettre en oeuvre pendant les 6 ans du PCAET
- **D'un dispositif de suivi et d'évaluation** : réalisation des actions et des objectifs fixés.

Les actions concrètes à réaliser sur le territoire sont planifiées pour 6 ans.

• LES 3 GRANDS OBJECTIFS DU PCAET POUR LE GRAND CAHORS :

- **Tendre vers un territoire à énergie positive** avec des bâtiments performants, une production d'énergie renouvelable diversifiée et respectueuse du territoire,
- **Favoriser une économie locale bas carbone** (soutenir le développement d'une économie circulaire, accompagner une agriculture adaptée au changement climatique et énergétique),
- **Soutenir un urbanisme durable et un territoire des courtes distances.**

Parallèlement, le Grand Cahors entend mener une politique d'exemplarité en interne et tendre vers une administration bas carbone (acquisition de voitures électriques, guide des éco gestes, réhabilitation énergétique des bâtiments publics...).

À travers ces objectifs, les actions menées visent à :

- Améliorer la qualité de vie et la santé des habitants,
- Réduire ses dépenses énergétiques / Augmenter le pouvoir d'achat des ménages,
- Lutter contre la précarité énergétique des ménages les plus en difficultés,
- Maintenir et créer de nouveaux emplois locaux,
- Réduire les dépenses de fonctionnement des collectivités et des entreprises,
- Favoriser la mobilité alternative au tout-voiture,
- Economiser et préserver les ressources naturelles et la biodiversité.



• UNE STRATÉGIE ÉLABORÉE EN COHÉRENCE AVEC LES AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES

Des stratégies et actions qui permettent d'enrichir et d'alimenter le PCAET sont déjà engagées à l'échelle du Grand Cahors : le Projet de territoire, le Schéma de Cohérence Territoriale, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, le Programme Local de l'Habitat, la démarche ENERPAT, les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat OPAH, le Guichet Unique de la Rénovation Énergétique, le Projet Alimentaire Territorial (PAT)....

Le PCAET s'appuie sur l'existant et entend proposer des actions qui tiennent compte de l'évolution des enjeux sociétaux et climatiques dans les années à venir.

• LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL D'ÉLABORATION DU PCAET

2020-2021 : diagnostic

2021 : élaboration de la stratégie / ateliers multi-acteurs

2022 : ateliers multi-acteurs en mars 2022 / concertation / élaboration du plan d'actions

Deuxième semestre 2022 : validation du PCAET / avis de l'Etat et de la Région sur le PCAET / consultation publique

Janvier / Février 2023 : adoption du PCAET.

• UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

L'implication des habitants et des forces vives du territoire est au cœur de la stratégie d'élaboration du PCAET. Depuis le lancement de la démarche, un registre de concertation est mis à disposition du public à l'accueil du Grand Cahors, 72 rue Wilson. Les habitants du Grand Cahors ont également la possibilité d'écrire au Président du Grand Cahors ou de s'informer sur le site internet www.cahorsagglo.fr

→ Co-construire le plan d'actions du PCAET

Pour élaborer et enrichir son plan d'actions, la collectivité a souhaité aller plus loin dans la démarche participative en allant directement à la rencontre des habitants et des forces vives du territoire. Deux réunions publiques ouvertes à tous les habitants du Grand Cahors sont ainsi programmées : le 17 mai à Arcambal et le 24 mai à Calamane. Ces rencontres permettront aux habitants et forces vives du territoire de mieux comprendre la démarche, de s'approprier les outils et devenir acteurs du projet.

Après une présentation des éléments de diagnostic et des enjeux, des échanges sous forme d'ateliers participatifs sur les thèmes du changement climatique, de la qualité de l'air et de la transition énergétique et écologique permettront aux participants de donner leur avis et faire des propositions qui seront étudiées pour élaborer le plan d'actions.


LE CHEMIN DE LA TRANSITION
GRAND CAHORS

RÉUNIONS PUBLIQUES

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

Et si on agissait ensemble?

MARDI 17 MAI 18H30 > 20H30 ESPACE CULTUREL ARCAMBAL	MARDI 24 MAI 18H30 > 20H30 FOYER RURAL CALAMANE
--	--

Votre avis nous intéresse

ATELIERS
> changement climatique
> qualité de l'air
> transition écologique et énergétique...

cahorsagglo.fr
[/agir-pour-lenvironnement](#)

